

Image not found or type unknown



Fausse declaration impot + caf

Par **gomete**, le **27/02/2012** à **15:40**

Bonjour,rnrnMa question est liée à une fausse déclaration d'impôts.rnEn effet, une personne mal intentionnée a déclaré verser une pension d'un montant de 5.000 EURO à une tierce personne.(aucun lien familiale, ni concubinage, elle héberge cette personne à titre gratuit)rnrnOr cette tierce personne est bénéficiaire du RSA et ne déclare aucun revenu à La CAF. rnQuels recours à cette tierce personne pour se protéger en cas de contrôle de la CAF? rnrnEt quels sont les risques/peines encourues pour la personne mal intentionnée? rnMerci par avance de votre aimable collaboration,

Par **francis050350**, le **29/02/2012** à **19:01**

Bonjour , Si pas de lien familial il s'agit d'une simple libéralité (comme de faire la manche) donc non imposable et aucun souci .